



HeGo Biotec GmbH

Date d'émission: 26.06.2009, Révision: 26.06.2009

Page 1 / 5

1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit: FerroSorp® DG
Numéro d'enregistrement: non applicable
Utilisation: Voir l'information de produit.
Utilisation identifiée: aucun
Mode d'action: Voir l'information de produit.
Société: HeGo Biotec GmbH
Goerzallee 305 b
14167 Berlin / ALLEMAGNE
Téléphone: +49 (0)30 847 185 50
Téléfax: +49 (0)30 847 185 60
Site internet: www.hego-biotec.de
E-mail: info@hego-biotec.de
Téléphone en cas d'urgence: +49 (0)30 847 185 55 (24h)
Compétent: Simonavicius@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour la santé: Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour l'environnement: Le produit/la substance n'est pas dangereux/(se) pour l'eau.
Autres dangers: aucun
Symbole de danger: non applicable
Phrases-R: aucun

3 Composition / Informations sur les composants

10 - 30%	Carbonate de calcium
CAS: 471-34-1, EINECS/ELINCS: 207-439-9, EU-INDEX: , ECBnr:	
1 - < 10%	Dioxyde de manganèse
Xn, R20/22 CAS: 1313-13-9, EINECS/ELINCS: 215-202-6, EU-INDEX: 025-001-003, ECBnr:	

Commentaire relatif aux composants:
Pas de réaction dangereuse connue.

4 Premiers secours

Indications générales: En cas de projection de produit, changer de vêtements.
Après inhalation: Assurer un apport d'air frais.
Après contact cutané: En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
Après contact avec les yeux: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Après ingestion: En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Indications pour le médecin: Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié: Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Agent d'extinction non approprié: aucun
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion: aucun
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



HeGo Biotec GmbH

Date d'émission: 26.06.2009, Révision: 26.06.2009

Page 2 / 5

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:

Éviter la formation des poussières.
En cas de poussières utiliser un appareil de protection respiratoire.

Mesures de protection de l'environnement:

non applicable

Procédé de nettoyage:

Ramasser mécaniquement.
Éviter le dégagement de poussières.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:

Éviter la formation et le dépôt de poussières.
En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Indications concernant les stockages en commun:

Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit bien ventilé.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédant une valeur limite d'exposition:

10 - 30%	Carbonate de calcium, 10mg/m ³ *
1 - < 10%	Dioxyde de manganèse, 0,2mg/m ³ *, Remarques générales: ACGIH (Mn)

*** VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition**

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2.

Protection des mains:

caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection corporelle:

non applicable

Mesures générales de protection:

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les poussières.

Mesures d'hygiène:

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non applicable



HeGo Biotec GmbH

Date d'émission: 26.06.2009, Révision: 26.06.2009

Page 3 / 5

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	poudre
Couleur:	brun rouge
Odeur:	inodore
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	7,5-8,5
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non applicable
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité à [°C]:	
Densité de versement [kg/m ³]:	700 - 900
Solubilité dans l'eau:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Pas de réaction dangereuse connue.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.



HeGo Biotec GmbH

Date d'émission: 26.06.2009, Révision: 26.06.2009

Page 4 / 5

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Consulter le fabricant pour le recyclage.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	060316

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
- Code de classification:	
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): -
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- EMS:	
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ:	
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.
Symbole de danger:	non applicable
Phrases-R:	aucun
Phrases-S:	aucun
Caractéristique particulière:	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Autorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2009).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES	Non déterminé.



HeGo Biotec GmbH

Date d'émission: 26.06.2009, Révision: 26.06.2009

Page 5 / 5

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03): R 20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.

Observer les restrictions d'emploi:

non

VOC (1999/13/CE): 0%

Tarif douanier: non déterminé

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

<http://www.chemiebuero.de> Tel. +49(0)941-566-398(-792) Fax. +49(0)941-566-994 eMail: info@chemiebuero.de

hgo00005 fr